



Délibération N°2025-12

OFFICE DE TOURISME DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS COMITE DE DIRECTION

L'an deux mille vingt-cinq, le treize juin à 9h30, les membres du Comité de direction de l'EPIC Office de Tourisme du Soissonnais et du Valois légalement convoqués se sont réunis à la Cité Internationale de la Langue Française à Villers-Cotterêts, sous la Présidence de Madame Céline Le Frère, Présidente de l'Office de Tourisme du Soissonnais et du Valois.

Etaient présents :

Titulaires : Alain CREMONT, Dominique BONNAUD, Marc COUTEAU, Anthony GRANDO, François HANSE, Loïc LALYS, Pascal TORDEUX, Céline LE FRERE, Thierry GILLES, Arnaud BATTEFORT, Jean-Pierre BRIOUX, Christelle VARAIN, Cédric HENNION, Bernard ANTHONIOZ, Nicolas BAUDON, Matthieu SERGIEJCZYK, François DESMAREST, Xavier BAILLY

Suppléants présents pouvant prendre part au vote : Sylvie LALUC, Ginette PLATRIER, Yveline DELVAL, Gaëlle LEFEVRE, Dominique FIQUET

Le quorum étant atteint le Comité de Direction peut délibérer.

Était également présents, sans droit de vote : Thierry ROUTIER, Jean-François VILLAIRE

Le secrétariat est assuré par Madame Adélaïde DUFRESNE

Objet : DELIBERATION PORTANT SUR LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SNCF

Pour favoriser la mobilité en TER et promouvoir le tourisme culturel, la SNCF établit des conventions avec les offices de tourisme, notamment sur le territoire des Hauts-de-France.

Concernant la convention de partenariat proposée à l'Office de tourisme Soissonnais-Valois : le détenteur d'un pass TER HDF Soissonnais-Valois se verra offrir une chasse aux trésors de l'OTSV d'une valeur de 2,50€ par enfant (dans la limite de 3 enfants par Pass, soit une réduction maximale de 7,50€), ainsi qu'un tote-bag "Berceau des rois de France et de la langue française".

Cette convention est conclue pour une durée de 18 mois.

Considérant le projet de convention de partenariat avec la SNCF

Après en avoir délibéré, les membres présents du Comité de Direction, à l'unanimité

APPROUVENT le projet de convention de partenariat avec la SNCF

AUTORISENT la Présidente et la directrice de l'Office de tourisme Soissonnais-Valois à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Villers-Cotterêts, le 13 juin 2025

La Présidente,

Céline Le Frère

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Céline Le Frère, written over the printed name.

Membres en exercice : 27

Membres présents : 25

Votants : 23

Pour :

Contre :

Abstention :

